



**NOTES
POUR UNE ALLOCUTION
DE M. JACQUES CHAGNON
PRÉSIDENT DE
L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC**

**À L'OCCASION DU DÉBAT GÉNÉRAL DE LA
43^E SESSION DE
L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE**

**SUR LE THÈME
«DIVERSITÉ LINGUISTIQUE, DIVERSITÉ CULTURELLE,
IDENTITÉ(S)»**

**LUXEMBOURG, LUXEMBOURG
LE MARDI 11 JUILLET 2017**

[Salutations d'usage]

En tant que membres de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, nous sommes unis par deux principes fondamentaux: notre attachement à la langue française et notre engagement à promouvoir les valeurs fondamentales de la Francophonie, soit la paix, la démocratie et les droits de la personne.

Il convient que nous utilisions tous les outils disponibles pour partager ces valeurs à l'échelle internationale. En ce sens, l'avènement de l'ère numérique nous offre à toutes et à tous une occasion en or de faire rayonner hors de nos frontières aussi bien nos cultures respectives que nos idéaux communs.

Le numérique propose effectivement de nouvelles opportunités. Il s'agit à la fois d'un vecteur de diversité culturelle et linguistique et d'un outil éducatif à grande échelle.

Les technologies de l'information et de la communication permettent de tisser des liens de plus en plus étroits entre les différentes cultures représentées au sein de la Francophonie. En cette ère de dématérialisation de l'offre culturelle, des millions de citoyens de l'espace francophone communiquent sur de très longues distances et s'initient à d'autres cultures.

En plus de favoriser ce rapprochement, ces outils nous permettent de faciliter et d'intensifier la coopération entre nos parlements.

En effet, sans même nous déplacer physiquement, nous, parlementaires, pouvons facilement et rapidement partager une pléthore d'informations concernant le fonctionnement de nos institutions. Cela contribue à l'amélioration et au renforcement de nos démocraties respectives.

L'ère du numérique constitue ainsi un moment clé de l'histoire de l'humanité, tant au plan culturel que politique. Il est primordial que nous saisissons toutes les occasions offertes par les technologies pour protéger et promouvoir la diversité linguistique et culturelle et faire rayonner les valeurs fondamentales qui nous unissent.

En plus de faciliter les relations entre les peuples et entre nos institutions parlementaires, le numérique démocratise l'accès au savoir. Les internautes peuvent maintenant effectuer des recherches à des vitesses phénoménales, accédant ainsi à d'incalculables quantités d'informations sans contrainte géographique.

Or, tous n'ont pas un accès égal à l'Internet. Si nous désirons réellement démocratiser l'accès au savoir, il est primordial que nous élaborions des solutions permettant de rendre les technologies numériques disponibles à toute la population de l'espace francophone.

Parallèlement à la démocratisation du savoir, l'ère du numérique promet de révolutionner le domaine de l'éducation, et ce, de deux manières. D'abord, le numérique est de plus en plus présent dans nos salles de classe. Les enseignantes et enseignants ont donc accès à des outils pédagogiques leur permettant de transmettre plus efficacement leur savoir et leurs compétences à nos jeunes.

Ensuite, l'arrivée de l'enseignement à distance risque de remettre en question la notion même de salle de classe en éliminant toute contrainte géographique liée à l'accès à l'éducation.

Les cours en ligne ont en effet le potentiel d'élargir, ou même d'universaliser l'accès aux connaissances, à tous les niveaux d'enseignement.

Pour conclure, l'ère du numérique est névralgique pour l'avenir de la Francophonie. La pérennité de la langue française, la préservation de la diversité linguistique et la promotion des valeurs fondamentales de la Francophonie dépendent en grande partie de notre capacité collective à tirer le plein potentiel des technologies de l'information et des communications.

Ce faisant, je vous invite, chers collègues, à utiliser à plein escient le numérique afin de promouvoir la diversité culturelle et linguistique. Je vous incite également à faire connaître ces outils de manière à élargir l'accès à l'éducation et à améliorer la qualité de l'enseignement au sein de la Francophonie.

Je vous remercie de votre attention.